

ECLAIRCISSEUR PUISSANT – DEGRISEUR POUR BOIS ** MAULER **

- **Promesses**.....: Permet **d'éclaircir les bois noircis** par le temps, l'eau (en extérieur), **enlève les taches** de rouille, d'encre, de vin, de certains tanins...Régénère les ciments et pierres verdies. Il permet également de supprimer toute tache de grisaillement produit par l'ammoniaque, la soude ou la potasse.
- **Caractéristiques**.....: Liquide, prêt à l'emploi. A base de composés du phosphore acides.
 - * Solvants (dénomination chimique conforme à la Directive 1999/45/CE): Eau.
 - * Densité (à 20°C): Env. 1,149.
- **Classification (NF T 36-005)**.....: Néant.
- **Utilisation**.....: Sur bois brut. Pour tous les bois noircis, tachés... Sur ciments et pierres résistantes aux acides.
- **Localisation**.....: Intérieur - Extérieur.
- **Odeur**.....: Aucune.
- **Application**.....: Pinceau.
- **Teinte**.....: Incolore.
- **Dilution**.....: Prêt à l'emploi.
- **Préparation des fonds**: S'applique sur **supports bruts et secs**.
Sur bois anciens vernis : Décaper (Décapant Extra-fort Mauler®) localement ou sur toute la surface, laisser sécher.
Sur bois anciens cirés : Décirer (Décireur Surpuissant Mauler®) localement ou sur toute la surface, laisser sécher.
 S'assurer d'une parfaite compatibilité du produit avec le support.
 Ne pas appliquer sur pierres sensibles aux acides.
- **Nettoyage des outils**.....:Eau.
- **Rendement**.....: Env. 6 à 10 m² au litre.
Le rendement varie en fonction du type, de l'état de surface et de l'absorption du support.
- **Séchage (à env. 20°C)**: Avant rinçage : 30 min à 1H.
Avant finition : attendre minimum 3 jours de temps sec.
Les temps de séchage varient en fonction de la température ambiante et de l'humidité relative de l'air.

- **Point éclair**.....: Ininflammable.
- **Délai de stockage indicatif**.....: 2 ans en emballage hermétique d'origine.
Stable dans les conditions normales de stockage.
- **Conditionnement**....: 1L 2,5L 5L 25L
- **Recommandations (Directives européennes 67/548/CEE, 76/769/CEE et 1999/45/CE modifiées et Arrêtés du 21.02.90 et du 20.04.94 modifiés)**.....:
 - * **Manipulation**.....: Provoque des brûlures. Contient de l'acide phosphorique (≥25%). En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage. Conserver sous clé et hors de la portée des enfants.
 - * **Stockage**.....: A l'abri du gel.
 - * **Protection de la nature**.....: Ne pas jeter de résidus à l'égout.

Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.

Pour plus de renseignements concernant la sécurité lors de la manipulation et du stockage du produit, se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante.

- **Conseil du Fabricant**.....: Permet d'éclaircir la teinte obtenue avec les vieillisseurs de bois Mauler®. N'est pas efficace sur des bois attaqués par le champignon responsable du bleuissement.
Laisser agir environ 30 minutes avant de rincer abondamment.
Les taches peuvent sembler résister sur le bois humide, mais disparaissent au cours du séchage.
Lors de l'application d'une finition à l'eau, si le produit devient blanc, granuleux, c'est que le rinçage est insuffisant : dans ce cas, stopper de suite l'application de la finition et procéder immédiatement à un rinçage approfondi.
Peut s'utiliser sur bois exotiques (teck, ipé...) grisillés en extérieur.
Sur surfaces verticales, commencer l'application par le bas pour éviter les traces de coulures.

Cette fiche technique annule et remplace toute Fiche Technique antérieure.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de lire attentivement et de respecter les indications portées sur l'emballage du produit, et de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. **L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.**
